

A Bron le 12 août 2025,

DECISION n° 2025-056

Le président de l'Université Gustave Eiffel,

Vu les articles R 423-1 et suivants du Code de la Recherche,

Vu le décret n° 2019-1360 du 13 décembre 2019 portant création de l'Université Gustave Eiffel et approbation de ses statuts,

Vu le décret n° 2019-1567 du 30 décembre 2019 portant diverses dispositions relatives aux fonctionnaires des corps de l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux et aux instances de dialogue social de l'Université Gustave Eiffel

Vu l'arrêté du 26 mars 2025 autorisant, au titre de l'année 2025, l'ouverture de concours internes d'assistant ingénieur à l'Université Gustave Eiffel,

DECIDE :

Article unique :

La composition du jury du concours interne d'Assistant Ingénieur est fixée ainsi qu'il suit :

Mme Nelly TOCKO	Présidente	Agent comptable
Mme Cécile DORIONS	Membre	Attachée d'administration de l'Etat
M. Laurent ONG	Membre	Ingénieur d'études
M. Sébastien GAGLIANONE	Membre	Ingénieur de recherche
Mme. Cécile COQUELET	Membre élue	Ingénieure de recherche

Le président de l'Université Gustave Eiffel,

Laure MATIGNIER
Directrice générale déléguée adjointe
aux ressources humaines **Gilles ROUSSEL**